

La typologie prophétique des douze tribus d'Israël dans les « Testaments des douze Patriarches »

Vers la fin des années 1970, dans le cadre d'une thèse intégrative de fin d'études en vue du doctorat de 3^{ème} cycle, à l'Université Hébraïque de Jérusalem, j'ai consacré une monographie très technique à l'étude de la thématique des tribus d'Israël, telle qu'elle s'exprime dans une série d'écrits pseudépigraphiques non canoniques, rédigés en grec dans les tout premiers siècles de l'ère chrétienne, et intitulés par les spécialistes « Testaments des Douze Patriarches ». Chacun de ces "Testaments" consiste en récits et exhortations censés avoir été émis, à l'article de la mort, par chaque Patriarche éponyme des douze tribus d'Israël, au modèle des bénédictions de Jacob, au chapitre 49 de la Genèse, qui commence ainsi (v. 1) : « Jacob appela ses fils et dit: "Réunissez-vous, que je vous annonce ce qui vous arrivera dans la suite des temps." »

Une traduction française des Testaments des douze patriarches figure dans le précieux ouvrage intitulé *La Bible. Écrits intertestamentaires*, éditions Gallimard, Paris, 1987, p. 811-944. Pour aller plus loin, voir l'ouvrage incontournable (mais très technique) d'Albert Marie Denis, Introduction aux Pseudépigraphes grecs d'Ancien Testament.

Dans le travail précité, dont on lira ci-après une synthèse vulgarisée, je m'étais focalisé plus particulièrement sur le « Testament de Nephtali »¹, parce qu'il en existe une version hébraïque tardive, probablement médiévale. En effectuant une comparaison soigneuse des deux versions, j'eus la surprise de constater que Nephtali hébreu constitue un pamphlet violemment hostile au patriarche Joseph. De la mise en synopse des textes, à laquelle je procédai ensuite, il ressortait que l'auteur connaissait parfaitement la version (grecque ?) antérieure – largement élogieuse à l'égard de Joseph, elle - et semblait prendre un malin plaisir à la pasticher comme pour mieux dénigrer le saint homme. Sans entrer dans les détails, je dirai que mon étude fit rapidement apparaître qu'au travers de cet ancêtre éponyme des tribus du nord (désignées alternativement par le texte biblique, sous les noms de Joseph, Ephraïm, et Israël), l'auteur de Nephtali hébreu visait un groupe contemporain bien déterminé, qu'il s'efforçait de stigmatiser. À cet effet, il montait en épingle les quelques critiques respectueuses de Joseph, que l'on trouve dans la Bible, le Talmud et le Midrash. Pire, il attribuait à l'orgueil de Joseph le schisme ultérieur des douze tribus, causé par la sécession des tribus du Nord, sous l'impulsion de Jéroboam.

Mes maîtres m'ayant avoué qu'ils avaient été troublés, eux aussi, par ce phénomène étrange, mais qu'ils étaient incapables d'en donner une explication plausible faute

¹ Voir ma « [Synopse des Testaments de Nephtali](#) », sur le site Academia.edu.

d'études de référence consacrées à ce problème, je décidai d'y consacrer, à l'avenir, un ouvrage spécialisé. N'ayant jamais eu le loisir de mener ce projet à bien, je l'ai mis en sommeil et ne l'ai repris, de loin en loin, qu'après mon départ à la retraite. Avant même d'envisager une publication scientifique, et puisque je n'avais ni contrainte éditoriale, ni limite de temps, je pris tout le temps nécessaire pour réfléchir aux incidences théologiques éventuelles de la conclusion à laquelle j'étais parvenu, après des années de réflexion et de recherches textuelles sur cette question - à savoir, que le pamphlet de *l'auteur de Nephtali hébreu visait les chrétiens*. Il n'est pas possible de résumer, dans le cadre limité de cet essai, les nombreuses lectures, rencontres de personnes et réflexions sur les événements contemporains, qui m'ont amené à la thèse théologique que je vais m'efforcer d'esquisser succinctement ci-après, en quatre étapes, suivies d'une synthèse. Je me limite ici aux parallèles bibliques.

1. Typologie et genèse de la différenciation entre Juda et Israël

1.1 Destin du Royaume du Nord (Israël = Joseph = Ephraïm et Manassé)

a) Joseph

La Genèse relate l'histoire des douze fils de Jacob. Dans ces récits, le rôle de Joseph est nettement prépondérant (cf. surtout les deux songes de Joseph, en Gn 37, 2-11).

Le destin exceptionnel du fils préféré de Jacob est souligné avec encore plus de force lors de son exil et de son élévation en Égypte ; l'Écriture ne laisse aucun doute sur le fait que tout ce qui est arrivé à Joseph était voulu par Dieu :

Dieu m'a envoyé au-devant de vous pour assurer la permanence de votre race dans le pays et sauver la vie à beaucoup d'entre vous. Ainsi, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais Dieu. (Gn 45, 7).

Dans les bénédictions de Jacob la description du destin particulièrement éclatant de Joseph est exprimée avec emphase (quoique dans un style obscur et d'interprétation difficile). On sait la place que tiennent, dans l'Écriture, les généalogies et les bénédictions, censées déterminer l'avenir de la lignée :

Jacob appela ses fils et dit : « Réunissez-vous, que je vous annonce ce qui vous arrivera dans la suite des temps ». (Gn 49, 1).

Outre les bénédictions d'abondance terrestre (cieux, abîme, mamelles, épis de blé, montagnes, etc.) qui sont généreusement prodiguées à Joseph (Ibid. v. 22-26), il est qualifié de « Nazir ». Ce terme désigne, dans l'Écriture, une personne consacrée à Dieu – soit de naissance, comme Samson, soit par vœu de l'intéressé ou de ses parents (cf. 1 S 1, 11) -, c'est souvent un valeureux guerrier, un « preux de Dieu ». Cette qualification coïncide à merveille avec la puissance guerrière que Moïse prédit à Joseph et à ses descendants, sous les patronymes conjoints d'Ephraïm et de Manassé (le futur Israël du Nord) :

Premier-né du taureau, à lui la gloire. Ses armes sont cornes de buffle, dont les coups frappent les peuples jusqu'aux extrémités de la terre. Telles sont les myriades d'Ephraïm, tels sont les milliers de Manassé. (Dt 33, 17ss).

Enfin, Joseph a le droit d'aînesse, qui fut enlevé à Reuben, comme le rappelle le Livre des Chroniques.

Fils de Reuben, premier-né d'Israël. Il était en effet le premier-né, mais quand il eut violé la couche de son père, son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, aux fils d'Israël (1 Ch 5, 1).

Cependant, c'est surtout en la personne de son fils Ephraïm que se cristallisera l'effet de cette bénédiction, pour en révéler toute la typologie historico-divine.

b) Ephraïm et Manassé

Il est à noter que la Bible a pris soin de placer ces deux fils "égyptiens" de Joseph sur le même plan que leur père :

Maintenant les deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte avant que je ne vienne auprès de toi en Égypte, ils seront miens. Ephraïm et Manassé seront à moi, au même titre que Reuben et Siméon. (Gn 48, 5).

Cette équivalence - Joseph = Ephraïm et Manassé - trouve son expression la plus frappante dans le fait que la bénédiction spéciale, prononcée par Jacob sur ces deux fils de Joseph, est introduite en ces termes :

[Jacob] bénit ainsi *Joseph*. (Gn 48, 15).

L'insistance de Jacob à choisir Ephraïm pour aîné, au détriment de Manassé, n'a encore reçu aucune explication convaincante ; on ne retiendra ici que la solennité et l'ampleur de la bénédiction :

Sa descendance deviendra une multitude de peuples. En ce jour-là, il les bénit ainsi :
« Soyez en bénédiction dans Israël et qu'on dise "Que Dieu te rende semblable à Ephraïm et Manassé"... » (Gn 48, 20).

L'histoire ultérieure confirmera que ce choix paternel (Gn 48, 17-22) fut ratifié par l'usage qu'en feront les douze Tribus dans l'histoire subséquente.

Lors de la dispute entre les tribus du Nord et celles de Juda, au sujet du roi David, qui venait de mater la révolte d'Absalon, l'argument-massue des Israélites, pour annexer le roi, contre les prétentions similaires de Juda, sera :

J'ai dix parts sur le roi et, de plus, je suis ton aîné. (2 S 19, 44).

Même écho chez les prophètes :

Car je suis un père pour Israël et Ephraïm est mon Premier-Né. (Jr 31, 9).

Sur la gloire et la puissance de ces deux fils de Joseph, rappelons le texte du Deutéronome, déjà cité (Dt 33, 17ss), dont on trouve un écho jusque dans les Psaumes :

À moi, Galaad, à moi Manassé, Ephraïm, l'armure de ma tête. (Ps 108, 9 et cf. aussi Ps 77, 16, etc.).

1.2 Destin du Royaume de Juda

Parallèlement à l'élévation de Joseph - quoique de façon plus modeste, au début -, on voit s'affirmer le destin exceptionnel de Juda.

Tout d'abord, et alors qu'on ne parle pratiquement pas des autres fils de Jacob nommément (excepté à l'occasion de l'attentat contre Joseph), la Genèse s'attarde sur l'histoire de Juda qui, dit-elle,

se sépara de ses frères et se rendit chez un homme d'Adullam qui se nommait Hira. (Gn 38, 1).

Il est fait mention également de son mariage avec une Cananéenne, à l'occasion de cette séparation.

Ensuite, lors de la seconde montée en Égypte des frères de Joseph (alors que, dans la première, Juda n'est même pas nommé), son rôle devient prépondérant :

- C'est lui qui exerce les prérogatives de l'aîné.
- C'est lui qui dialogue avec le patriarche Jacob.

- Et quand ce dernier refuse de laisser partir Benjamin, c'est Juda qui insiste et, finalement l'emporte (Gn 43, 3ss).
- C'est d'ailleurs lui qui sera responsable de toute l'opération ;
- C'est lui également qui plaidera devant Joseph la cause de Benjamin, accusé du vol de la coupe de Joseph (Ibid. 44, 18ss).
- C'est lui, enfin, qui précède Jacob :

Israël envoya Juda en avant, vers Joseph, pour que celui-ci parût devant lui en Goshen. (Ibid. 46, 28).

Dans les bénédictions, le destin exceptionnel de Juda, n'est pas seulement égal à celui de Joseph, mais il l'éclipse presque. Jouant, de manière populaire, sur son nom, dont la racine connote, entre autres, la louange (cf. Gn 29, 35), Jacob récite sur lui :

Juda, toi, tes frères te loueront ! (Gn 49, 8).

Si Joseph est un taureau, ou un buffle, Juda

est un jeune lion [...] qu'on ne « fait pas lever » facilement. (cf. Gn 49, 9).

Si Joseph est le Nazir et l'aîné de ses frères, Juda en est le roi :

Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de chef d'entre ses pieds jusqu'à la venue de celui à qui il est, à qui obéiront les peuples. (Ibid., v. 10).

Et si Joseph a pu voir en songe ses frères, son père et sa mère s'inclinant devant lui (Gn 37, 5-11), Jacob déclare à Juda que

se prosterneront devant toi les fils de ton père (Gn 49, v. 8).

On songe à la bénédiction que Jacob lui-même reçut de son père Isaac :

Que des nations te servent, que des peuples se prosternent devant toi. Sois un maître pour tes frères, que se prosternent devant toi les fils de ta mère. (Gn 27, 29).

Comme Joseph aussi, Juda sera un guerrier redoutable :

Ta main est sur la nuque de tes ennemis... (Gn 49, 8).

Même dans ses périodes de déclin, comme celle à laquelle semble faire allusion le livre du Deutéronome, Juda conserve toutes ses prérogatives :

Écoute, Éternel, la voix de Juda et ramène-le vers son peuple. Que ses mains défendent son droit, viens-lui en aide contre ses ennemis. (Dt 33, 7ss).

La tradition postérieure ne manquera jamais de souligner la fidélité de Dieu à l'égard de David, qui sera unanimement reconnu comme roi sur « tout Israël », et ce, conformément à Gn 49, 10 :

C'est en effet Juda que [Dieu] a choisi pour guide, c'est ma famille qu'il a choisie, dans la maison de Juda et, parmi les fils de mon père, c'est en moi qu'il s'est complu à donner un roi à « tout Israël ». (1 Ch 28, 4).

Et même le grand schisme entre les royaumes du nord et du sud, ne compromet pas ce choix indéfectible. Le prophète Ahiya l'affirme clairement à Jéroboam, à qui il vient pourtant de signifier que Dieu lui donnait autorité sur dix des douze tribus, non sans ajouter cette clause restrictive, dont la portée n'apparaîtra que beaucoup plus tard :

Pourtant je laisserai à son fils une tribu, pour que mon serviteur David ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y placer mon nom. (1 R 11, 36).

Enfin, avec une pointe polémique très nette, l'auteur du Psaume 78 tranche (*a posteriori*, bien entendu) le nœud gordien que constitue la juxtaposition de ces deux prétendants, aussi prestigieux l'un que l'autre, à l'hégémonie sur « tout Israël » :

Il rejeta la tente de Joseph [= Royaume du nord], il n'élut pas la tribu d'Ephraïm : il élut la tribu de Juda, la montagne de Sion qu'il aime [...] il élut David son serviteur [...] pour paître Jacob son peuple, et Israël son héritage... (Ps 78, 67-72).

Ce qui donnait à comprendre que l'hégémonie du royaume du nord sur l'ensemble des tribus d'Israël n'était que provisoire et qu'elle devait revenir au royaume de Juda, en la personne de David, figure typologique du Messie.

2. Typologie et genèse de la royauté

2.1 Royauté de Dieu

Peuple exceptionnel, formé par Dieu à partir d'une souche humaine unique (Abraham) arrachée à la voie polythéiste des nations, puis soudé dans l'épreuve en Égypte, et amené par Dieu lui-même, « à main forte et bras étendu » (cf. Dt 4, 34, etc.), dans la Terre promise à leurs ancêtres, les Hébreux n'avaient de roi que Dieu seul. Mais le peuple a vite souffert de cette royauté invisible. Déjà au temps des Juges, il veut se donner un roi en la personne de Gédéon, mais celui-ci les en dissuade :

Ce n'est pas moi qui régnerai sur vous, ni mon fils non plus, car c'est L'Éternel qui régnera sur vous. (Jd 8, 23).

Mais, sous Samuel, le peuple revient à la charge :

Tous les anciens d'Israël se réunirent et vinrent trouver Samuel à Rama. Ils lui dirent : « Tu es devenu vieux et tes fils ne suivent pas ton exemple. Eh bien, établis-nous un roi pour qu'il nous régisse comme les autres nations ». (1 S 8, 4-5).

La chose déplut visiblement à Samuel, mais Dieu accéda à la demande des Israélites, en ces termes :

Satisfais à tout ce que te dit le peuple, car ce n'est pas toi qu'ils ont rejeté, *c'est moi qu'ils ont rejeté*, ne voulant plus que je règne sur eux. (Ibid., v. 7).

Et l'on sent comme un écho de ce déplaisir divin chez le prophète Osée, lorsqu'il fulmine au nom de Dieu :

Je vais te détruire, Israël, qui pourra te secourir ? *Où donc est-il ton roi*, qu'il te sauve ! Tes chefs, qu'ils te protègent, ceux-là dont tu disais : « Donne-moi un roi et des chefs ». *Un roi, je te l'ai donné et, dans ma fureur, je te l'enlève*. (Osée 13, 9-11).

Et ce n'est certainement pas un hasard si cette invective est adressée à l'Israël du nord par son prophète (Osée) ; on note, en effet, que la première tentative de royauté (Gédéon) comme la seconde (Abimélech), ont eu pour siège Sichem, et peut donc être attribuée sans hésitation aux tribus du nord.

2.2 Royauté de Saül

Le premier oint de Dieu est valeureux et honnête ; malheureusement il pèche par présomption. Attendant avec angoisse les instructions promises par Samuel (1 S 10, 8), il ne peut se résoudre au retard de ce dernier et offre l'holocauste à sa place (Ibid. 13, 8-14), encourageant ainsi la fatale condamnation du prophète :

Samuel dit à Saül : « Tu as agi en insensé ! Si tu avais observé l'ordre que L'Éternel ton Dieu t'a donné, L'Éternel aurait affermi pour toujours ta royauté sur Israël. Mais maintenant ta royauté ne tiendra pas [...] parce que tu n'as pas observé ce que L'Éternel t'avait commandé. » (Ibid., v. 13-14).

La seconde faute de Saül est encore cultuelle : il enfreint l'anathème en épargnant Agag, roi d'Amaleq, et le meilleur de ses troupeaux. (Ibid., 15, 8-9).

Ici, la faute de Saül est encore la présomption : c'est lui qui décide de ce qui est bien et bon, sans tenir compte de ce que Dieu a prescrit. Il se justifie ainsi devant Samuel :

J'ai obéi à L'Éternel ! J'ai fait l'expédition où il m'envoyait, j'ai amené Agag, roi d'Amaleq, et j'ai voué les Amalécites à l'anathème. Dans le butin, le peuple a pris, en petit et en gros bétail, le meilleur de ce que frappait l'anathème pour le sacrifier à L'Éternel, ton Dieu, à Gilgal ! (Ibid., 15, 20-21).

La réponse de Dieu, par la bouche de Samuel, est terrible, et elle fait entrevoir la nature profonde de la désobéissance de ce roi impulsif :

L'Éternel se plaît-il aux holocaustes et aux sacrifices comme dans l'obéissance à la parole de L'Éternel ? Oui, l'obéissance est autre chose que le meilleur sacrifice, la docilité autre chose que la graisse des béliers. Un péché de sorcellerie, voilà la rébellion, un crime de téraphim, voilà la présomption. Parce que tu as rejeté la parole de L'Éternel, il t'a rejeté pour que tu ne sois plus roi ! (Ibid., 15, 22-23).

2.3 Royauté de David

Si Dieu avait vraiment voulu régner seul sur son peuple, sans intermédiaire aucun, les fautes de Saül, sanctionnées par son rejet final, lui en fournissaient, si l'on peut dire, l'occasion. Or, l'Écriture nous indique qu'il n'en est rien. Dès le premier faux pas de Saül, Dieu dévoile son projet de donner un successeur valable à ce roi impropre au rôle d'instrument de la volonté de Dieu sur son peuple :

L'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur et il l'a désigné comme chef sur son peuple. (1 S 13, 14).

Le choix de cet « homme selon son cœur » est le fait de Dieu lui-même et a lieu dans des circonstances prophétiques (Ibid., 16, 1-13).

Comme on le sait, l'Écriture a cristallisé sur David toute l'espérance messianique d'Israël, et il ne fait aucun doute qu'elle a vu en lui le relais humain idéal de la Royauté divine. Il est le Serviteur, par excellence, en ce qu'il obéit parfaitement à Dieu, sans discuter.

Au contraire de Saül qui, à peine oint, part en guerre contre les Philistins, David attend son heure. Certes, lui aussi a reçu l'onction, mais il y a déjà un oint de L'Éternel, et David refuse de se dresser contre lui. C'est l'Esprit de Dieu – qui avait déserté Saül (1 S 16, 14) pour s'emparer de lui, lors de sa consécration par Samuel –, qui va l'amener, lentement mais inexorablement, à la célébrité, par des actions de bravoure, entre autres, face au géant Goliath (1 S 17), et à une chance insolente dans toutes ses entreprises, illustrée par la chanson populaire qui les célèbre à l'envi :

Saül a tué ses milliers, et David ses myriades. (Ibid., v. 18).

Quand, enfin, la royauté échoit à David, il l'exerce avec vigueur, il combat les guerres de L'Éternel, il est généreux envers les fils de Saül, et surtout, il se conduit en homme profondément religieux, comme illustré par le désir - qu'il exprimera et dont il préparera, de son vivant, la réalisation – de bâtir une maison à L'Éternel. C'est le lieu de s'attarder sur ce motif typologique mystérieux de « Maison » repris par le prophète Nathan, car il vise incontestablement à conférer une portée messianique au destin de la lignée davidique.

David, donc, ne peut supporter « d'habiter une maison de cèdre [quand] l'Arche de Dieu habite sous la tente » (2 S 7, 2). Il veut bâtir une « Maison à L'Éternel ». Et voici la réponse de Dieu :

L'Éternel te rendra grand, L'Éternel te fera une Maison [...] ta Maison et ta royauté subsisteront à jamais devant moi, ton trône sera affermi à jamais. (2 S 7, 11-16).

Un examen superficiel de cette promesse n'y décèlera, certes, rien de bien extraordinaire : David est devenu roi, et Dieu lui promet qu'il ne lui arrivera pas ce qui est advenu à Saül, et donc que la royauté restera acquise à sa « maison », c'est-à-dire, sa lignée. Or, dans le chant d'action de grâces que l'Écriture lui attribue, David va bien au-delà de son ambition politique personnelle, et ses paroles témoignent d'un grand sens des voies de Dieu et d'une identification totale avec le destin religieux de ce peuple particulier, à la tête duquel Dieu l'a placé :

Y a-t-il comme *ton* peuple Israël, un autre peuple sur la terre, qu'un Dieu soit allé chercher pour en faire *son* peuple, pour le rendre fameux, opérer en sa faveur de grandes et terribles choses et chasser devant *son* peuple des nations et des dieux ? (2 S 7, 23).

De même, la foi de David en la puissance de Dieu et en son intervention efficace en faveur de son peuple est totale. À Goliath, qui le défie, il lance :

Tu marches contre moi avec épée, lance et javelot, mais moi je marche contre toi au nom de L'Éternel Sabaoth, le Dieu des armées d'Israël, que tu as défié. Toute la terre saura qu'il y a un Dieu en Israël, et toute cette assemblée saura que ce n'est pas par l'épée ni par la lance que L'Éternel donne la victoire, car L'Éternel est maître du combat, et il vous livre entre nos mains. (1 S 17, 45-47).

La tradition postérieure, qui s'exprime surtout dans les livres des Prophètes et les Psaumes, nous montre, à l'envi, à quel point ce roi idéal est le *type* du Roi-Messie eschatologique, qui portera, d'ailleurs, le titre symbolique de « *Fils de David* ».

Ainsi la « Maison de David » sera, parallèlement au Temple, « Maison de l'Éternel », le symbole et le type de la Royauté de Dieu en personne, aux temps messianiques :

En ce temps-là, je relèverai la hutte branlante de David, j'en réparerai les brèches, j'en relèverai les ruines, je la rebâtirai telle qu'aux jours d'autrefois, afin qu'ils conquièrent ce qui reste d'Edom et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été prononcé, oracle de L'Éternel qui accomplira cela. (Amos 9, 11-12).

Je susciterai, pour le mettre à leur tête, un pasteur qui les fera paître, mon Serviteur David : c'est lui qui les fera paître et sera pour eux un pasteur. Moi, L'Éternel, je serai pour eux un Dieu et mon Serviteur David sera prince au milieu d'eux. (Ez 34, 23-24).

En ce jour-là, L'Éternel étendra sa protection sur les habitants de Jérusalem : celui d'entre eux qui allait tomber, en ce jour, sera comme David, et la maison de David sera comme Dieu, comme l'Ange de L'Éternel à leur tête. (Za 12, 8).

2.4 Royauté de Salomon

La royauté de David sur l'ensemble des 12 tribus ne fut jamais totale ni sans problème ; il dut même faire face à une révolte de l'Israël du Nord (2 S 20). Salomon, lui, achèvera l'unification, et sa domination nous est présentée, dans l'Écriture, comme totale. Devenu vieux, David lui avait d'ailleurs confié cette tâche :

Car c'est lui que j'ai institué chef sur Israël et sur Juda. (1 R 1, 35).

Son règne est décrit comme idyllique, messianique avant la lettre. On lui attribue :

- L'unification d'Israël : « Le roi Salomon fut roi sur tout Israël » (1 R 4, 1).

- La paix : « Juda et Israël habitèrent en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Beer-Sheba, pendant toute la vie de Salomon. » (Ibid., 5, 5).
- L'abondance : « Juda et Israël étaient nombreux, aussi nombreux que le sable de la mer ; ils mangeaient et buvaient et passaient du bon temps. » (Ibid., 4, 20).
- La domination universelle : « Salomon étendit son pouvoir sur tous les royaumes, depuis le Fleuve jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Égypte. Ils apportèrent leur tribut et servirent Salomon toute sa vie. » (Ibid., 5, 1).
- La renommée universelle : « On vint de tous les peuples pour entendre la Sagesse de Salomon, et il reçut un tribut de tous les rois de la terre, qui avaient ouï parler de sa sagesse. » (Ibid., 5, 4).

Sans doute la réalité historique fut-elle plus banale, et il n'est guère douteux que ce récit constitue une projection (idéalisée) dans le passé, d'une réalité espérée pour l'avenir. Il n'en constitue pas moins une typologie révélée d'un avenir eschatologique que les événements incarnés de l'histoire d'Israël annoncent. Salomon est le type de ce Roi-Messie attendu, et son Royaume unifié et en paix constitue le prototype de l'unité finale du Peuple de Dieu, parvenu à son stade messianique eschatologique.

Malgré toute cette gloire, il est incontestable que la figure de David l'emporte, de beaucoup, sur celle de son fils ; sans doute est-ce dû aux fautes du règne finissant du grand Salomon. Il reste que ce roi préfigure incontestablement le Messie attendu en tant que Fils de David.

3. Genèse et typologie du schisme entre les tribus

3.1 Cause du schisme

Ce beau rêve messianique ne dura que quelques années. Salomon prévarique, il va jusqu'à rendre un culte aux dieux de ses femmes (issues de peuples étrangers). Dieu s'irrite contre lui et lui annonce que le royaume lui sera arraché ; toutefois, pas de son vivant, et encore, pas en entier :

Parce que tu t'es comporté ainsi et que tu n'as pas observé mon alliance et les prescriptions que je t'avais faites, je vais sûrement t'arracher le royaume et le donner à l'un de tes serviteurs. (1 R 11, 11).

La cause politique, ou plus exactement l'occasion, existe déjà en la personne d'un opposant au régime de Salomon :

Jéroboam était le fils de l'Ephraïmite Nebat [...] Ce Jéroboam était un homme de condition ; Salomon remarqua comment ce jeune homme accomplissait sa tâche et il le préposa à toute la corvée de la maison de Joseph. Il arriva qu'étant sorti de Jérusalem, Jéroboam fut abordé en chemin par le prophète Ahijah, de Silo ; celui-ci était revêtu d'un manteau neuf et ils étaient seuls tous les deux dans la campagne. Ahijah prit le manteau neuf et le déchira en douze morceaux, puis il dit à Jéroboam : « Prends pour toi dix morceaux, car ainsi parle L'Éternel, Dieu d'Israël : "Voici que je vais arracher le royaume de la main de Salomon et je te donnerai les dix tribus [...] Pourtant je laisserai à son fils une tribu, pour que mon serviteur David ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y faire résider mon nom [...] Je te donnerai Israël et j'humilierai la descendance de David à cause de cela, *cependant pas pour toujours.*" » (1 R 11, 26ss).

Il s'agit ici d'une geste prophétique et typologique. L'intention théologique du rédacteur est perceptible dans ce récit, et la primauté de David, concrétisée par le siège de sa royauté à Jérusalem, vient, discrètement mais fermement, rappeler le vrai conflit, religieux celui-là, autour du seul culte véritable, assuré par les prêtres et les lévites et non par des prêtres qui se choisissent eux-mêmes sans aucune appartenance à la tribu de Lévi, et pas à Silo ou à Sichem, mais à *Jérusalem* !

3.2 Consommation du schisme politique

C'est la révolte de Jéroboam, fils de Nebat, que Salomon avait obligé à fuir en Égypte - sans doute lorsqu'il sut que son royaume allait passer aux tribus du nord, ou, à tout le moins, parce que celles-ci se révoltaient déjà sous son joug de fer. Dès la mort de Salomon et l'avènement de son fils Roboam, Jéroboam revient, certain de s'emparer de la royauté, sur la foi de la promesse qui lui avait été faite antérieurement par le prophète Ahijah (1 R 11, 26).

Le récit de cette révolte figure en 1 R 12, 1-20. Que la chose vienne de Dieu, la prophétie évoquée ci-dessus ne peut laisser aucun doute à ce propos, et le prophète Shemaya le confirme par son exhortation destinée à éviter le conflit prêt à éclater entre les deux parties d'Israël :

Ainsi parle L'Éternel : « N'allez pas vous battre contre vos frères, les enfants d'Israël, que chacun retourne chez soi, *car cet événement vient de moi* ». (1 R 12, 24).

3.3 Consommation du schisme religieux

Il est la conséquence du schisme politique et consomme, de manière irréversible, la scission radicale entre les deux royaumes, en la rendant sacrée.

Jéroboam se dit en lui-même : « Comme vont les choses, le royaume va retourner à la maison de David. Si ce peuple continue de monter au temple de L'Éternel, à Jérusalem, pour offrir des sacrifices, le cœur du peuple reviendra à son seigneur, Roboam, roi de Juda, et on me tuera ». (1 R 12, 26-27).

Et cet usurpateur n'hésite pas à renouveler l'apostasie du désert (cf Ex 32, 1ss.) pour asseoir sa royauté :

Après avoir délibéré, il fit deux veaux d'or et dit au peuple : « Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem ! Israël, voici ton Dieu qui t'a fait monter du pays d'Égypte ! ». Il dressa l'un à Béthel, et le peuple alla en procession devant l'autre jusqu'à Dan. (1 R 12, 29).

On se trouve ici face à une situation qui n'est pas si inattendue qu'il y paraît de prime abord. Bethel et Dan étaient des sanctuaires patriarcaux révéérés (Gn 12, 8 ; Jg 17 à 18) ; les veaux, ou les taureaux, n'étaient pas les substituts des dieux, mais leur monture, leur piédestal, et précisément, dans cette région, c'était le symbole de Baal-Hadad, divinité araméenne.

Toutefois, les réactions du récit biblique à ce schisme marquent assez combien son audace était inouïe. Certes, Dieu avait remis à Jéroboam la royauté sur tout Israël, mais il ne lui avait pas confié la mission d'une réforme religieuse, et encore moins celle d'enfreindre ses prescriptions concernant le lieu et les modalités du culte qu'il avait lui-même fixés.

La suite des événements et leur sanction prouvent, à l'évidence, que cette promotion subite du Royaume du Nord était marquée, dès l'origine, du même signe fatal que la royauté de Saül : la présomption et la désobéissance à Dieu.

Il établit le temple des hauts lieux, et il institua des prêtres pris du commun, qui n'étaient pas fils de Lévi. Jéroboam célébra une fête, le huitième mois, le quinzième jour du mois, comme la fête qu'on célèbre en Juda, et il monta à l'autel. (1 R 12, 31).

La réponse de Dieu ne se fait pas attendre : un prophète envoyé par Dieu vient maudire cet autel et son culte illicite (1 R 13). Mais le roi ne modifie pas sa conduite ; et la conclusion du rédacteur, dans son laconisme impitoyable, ne laisse rien ignorer du destin tragique de ce royaume condamné d'avance :

Après cet événement, Jéroboam ne se convertit pas de sa mauvaise conduite, mais il continua d'instituer prêtres des hauts lieux des gens pris du commun : à qui le voulait il donnait l'investiture pour devenir prêtres des hauts lieux. Cette conduite fit tomber dans le péché la maison de Jéroboam et motiva sa ruine et son extermination de la face de la terre. (1 R 13, 33-34).

3.4 Le thème prophétique de la réunion des deux royaumes (Juda et Israël)

On ne se consolera jamais, en Israël, de ce schisme initial, et les prophètes feront de la réunion des deux royaumes le thème fréquent de leurs espérances messianiques et eschatologiques. Le texte capital, à ce sujet, est celui d'Ezéchiel :

La parole de L'Éternel me fut adressée en ces termes : « Et toi, Fils d'homme, prends un morceau de bois et écris dessus : "Juda et les Israélites qui sont avec lui". Prends un morceau de bois et écris : "Joseph, bois d'Ephraïm, et toute la maison d'Israël qui

est avec lui". Rapproche-les l'un de l'autre pour faire un seul morceau de bois, qu'ils ne fassent qu'un dans ta main. Et lorsque les enfants d'Israël te diront : "Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire ?", dis-leur : "Ainsi parle L'Éternel : Voici que je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm, et les tribus d'Israël qui sont avec lui, et je vais mettre avec eux le bois de Juda et j'en ferai *un seul morceau de bois*, et *ils ne seront qu'un* dans ma main [...] Et j'en ferai une seule nation dans mon pays et dans les montagnes d'Israël, et *un seul roi sera leur roi à eux tous ; ils ne formeront plus deux nations ; ils ne seront plus divisés en deux royaumes.*" » (Ez 37, 15ss.).

Il est important de noter que les prophètes qui annoncent la réunion des deux royaumes le font dans une perspective de royauté messianique, voire de Royauté divine. Pour situer comme il convient les citations qui vont suivre, lesquelles seront classées par ordre chronologique, il est utile de rappeler les dates de la chute respective des deux royaumes d'Israël : prise de Samarie, en 721, prise de Jérusalem, en 586. C'est donc près d'un siècle et demi qui s'écoule entre les deux événements – soit à peu près la période qui s'étend de la Révolution française à la Seconde Guerre mondiale !

- **Osée** (qui prophétise entre 744 et 732 av. l'ère commune) :

Les enfants de Juda et ceux d'Israël se *réuniront*, ils se donneront un chef unique. (Os 2, 2).

- **Michée** (qui prophétise entre 739 et 687 av. l'ère commune, et annonce, plus d'un siècle à l'avance, la ruine de Jérusalem) :

Oui je veux *réunir le reste d'Israël*. Je les grouperai comme des moutons dans l'enclos [...] Celui qui marche à leur tête s'élancera devant eux, il marchera en tête, ils passeront la porte, ils sortiront, leur roi passera devant eux, L'Éternel à leur tête. (Mi 2, 12).

Alors, L'Éternel régnera sur eux à la Montagne de Sion, dès maintenant et à jamais. Et toi, Ophel de la Fille de Sion, *à toi viendra la souveraineté première* [ou d'antan], la royauté sur la Maison d'Israël. (Ibid., 4, 6ss).

Or, du temps de Michée, la royauté existait toujours en Juda, et elle se maintiendra encore durant un siècle et demi : il s'agit donc d'un texte à portée eschatologique.

- **Jérémie** (640 à 586 environ, av. l'ère commune) :

Voici venir des jours, oracle de L'Éternel, où je susciterai à David un germe juste qui régnera en vrai roi et sera plein d'intelligence, exerçant dans le pays droit et justice. En ses jours, Juda sera sauvé et Israël habitera la terre en sécurité. (Jr 23, 5).

Voici les paroles qu'a prononcées L'Éternel à l'adresse d'Israël et de Juda [...] « ils serviront L'Éternel, leur Dieu, et David, leur roi, que je vais leur susciter ». (Ibid., 30, 4ss.).

- **Ezéchiel** (contemporain de la chute de Jérusalem, 586 avant l'ère commune) :

Je susciterai, pour le mettre à leur tête, un pasteur qui les fera paître, mon serviteur David, c'est lui qui les fera paître et sera pour eux un pasteur. Moi je serai pour eux un Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'eux. (Ez 34, 23).

Et j'en ferai une seule nation dans mon pays et les montagnes d'Israël, et un seul roi sera leur roi à eux tous, *ils ne formeront plus deux nations* [...] (Ez 37, 22ss).

- **Obadiah** (Abdias ; dates incertaines : entre le VI^e et le V^e siècle av. l'ère commune) :

La maison de Jacob sera du feu, la maison de Joseph une flamme, la maison d'Esau du chaume. Elles l'embraseront et la dévoreront. (Ibid., v. 18).

- **Isaïe** (vers 740 et au-delà, avant l'ère commune) :

Alors cessera la jalousie d'Ephraïm et les ennemis de Juda seront retranchés. Ephraïm ne jalouera plus Juda, et Juda ne sera plus hostile à Ephraïm. (Is 11, 13).

- **Zacharie** (vers 500 avant l'ère commune).

Ce prophète voit le lent retour de l'exil de Babylone, des premiers "sionistes" avant la lettre et la chose. Il pressent que ce temps est un « temps de présage » (cf. Za 3, 8) et que, dans un avenir lointain, ce qui arrive à l'Israël de son temps se reproduira en plénitude, comme un événement divin qui concernera toute l'humanité : les Temps messianiques :

Exulte de toutes tes forces, Fille de Sion, voici que ton Roi vient à toi. Il est juste et victorieux, humble et monté sur un âne [...] Il supprimera d'Ephraïm la charrerie, et, de Jérusalem, les chevaux : l'arc de guerre sera supprimé. Il proclamera la paix pour les nations. Sa domination ira de la mer à la mer. (Za 9, 9-10).

On pourrait penser que les prophètes prédisaient le rétablissement et la réunion des deux royaumes, parce que c'était la perspective la plus naturelle, prévisible même politiquement, ou à tout le moins espérée, comme illustré ci-dessus. Or, tous les passages qu'on lira ci-après sont tirés de prophètes largement postérieurs à la chute de Samarie, et malgré la chute et la dispersion, apparemment sans retour, de l'Israël du nord, ils continuent de prophétiser sur ce thème idyllique, souvent même comme si ce royaume existait toujours.

- **Nahum** (plus de cent ans après la chute de Samarie) :

Oui, L'Éternel rétablit la vigne de Jacob et la vigne d'Israël. (Na 2, 4ss.).

- **Jérémie** (plus de 120 ans après l'exil du Royaume du Nord) :

En ces jours-là, la Maison de Juda marchera d'accord avec la Maison d'Israël, *ensemble* elles viendront des pays du nord, sur la terre que j'ai donnée en héritage à vos ancêtres. (Jr 3, 18).

- **Zacharie** (+ de 200 ans après Samarie et 70 ans environ après la chute de Jérusalem) :

À toi, Fille de Sion, reviendront les prisonniers qui attendent ; en compensation des jours de ton exil je te rendrai le double. Car je bande mon arc : c'est Juda, je l'arme avec Ephraïm. (Za 9, 13).

Je rendrai vaillante la maison de Juda et victorieuse la maison de Joseph. Je les ramènerai car ils me font pitié, et ils seront comme si je ne les avais pas rejetés. (Ibid., 10, 6).

3.5 Synthèse

Le survol assez étendu qui vient d'être effectué appellerait de nombreuses remarques, tant textuelles que théologiques, qui, techniquement, sont du ressort du bibliste et de l'exégète. Mais même pour le lecteur profane, une constatation

évidente s'impose : la présence massive du thème des *deux royaumes* tout au long de l'Écriture, et la survivance tenace de la foi en une "restitution" de l'unité des deux parties du peuple de Dieu.

Certes, on ne saurait trancher, ici, avec autorité, sur les problèmes que les constatations ci-dessus énoncées peuvent soulever. Doit-on parler - comme certains croient pouvoir le faire avec assurance – de deux traditions rédactionnelles, l'une, pro-judéenne, exaltant le thème de David et de l'élection de Jérusalem comme centre cultuel ; l'autre, pro-Israël (du nord) exaltant Joseph et Ephraïm ? Ou bien doit-on donner raison à ceux qui voient de l'anti-samaritanisme partout où se trouvent des récits, ou même de simples allusions, hostiles à l'Israël du nord ? Dans ce dernier cas, que faire de l'espérance tenace d'une réconciliation entre les deux royaumes, tant espérée et annoncée par les prophètes ? Et si l'on veut voir, dans ces prophéties, une tendance conciliatrice entre les traditions antagonistes, il faudra faire l'impasse sur le caractère inspiré de la prophétie, outre que cette théorie a l'inconvénient de ne pouvoir apporter de réponse à la persistance du motif, bien après que tout espoir fût perdu de voir revenir l'Israël du nord déporté.

Sur le plan historique, bien des inconnues subsistent. La recherche moderne s'efforce de donner un contenu concret à cette partition en deux royaumes et de l'expliquer à la lumière des éléments historiques de l'époque de Salomon, mais l'hypothèse apparaît comme arbitraire et stérile pour le fidèle qui scrute les Écritures afin d'y déceler le dessein de Dieu, censé y être inscrit et déchiffrable au regard de la foi. Et si profane qu'il soit en matière biblique, comparé aux spécialistes, le simple croyant constate, par exemple, que, dans le livre des Chroniques, la partition typologique en dix tribus contre une n'existe pas.

Quoi qu'il en soit, les textes sont là, et ils étaient, bien entendu, devant les yeux et dans la mémoire des auteurs des « Testaments des 12 Patriarches », ou de personnages célèbres d'Israël. C'est pourquoi il est indispensable de les passer en revue. Et quand on le fait, il est difficile d'écarter l'impression d'une typologie (calculée ou spontanée) de cette partition du Peuple d'Israël. En tout état de cause, elle figure avec évidence dans les textes cités ci-dessus, et une constatation inéluctable s'impose - négative, celle-là : il n'y a, dans la Bible, nulle allusion, clairement désobligeante, à Joseph. Et si ses médisances à l'encontre de ses frères et sa propension à la délation de leurs mauvaises actions sont mentionnées par l'Écriture (Gn 37, 2), elles ne lui valent pas les sévères reproches des Testaments, qui sont fulminés contre lui en tant qu'ancêtre éponyme d'Ephraïm et de Manassé, et sous sa dénomination ethnico-politique de « fils d'Israël », ou Israël (du nord) tout court (cf., entre autres, Ps 78, 67). Et, en effet, on ne trouve, dans l'Écriture, rien de comparable à la violence verbale du Testament hébreu de Nephtali. C'est donc aux chercheurs qu'il appartiendra de résoudre, de manière satisfaisante, cette énigme théologico-littéraire irritante : l'hostilité au Patriarche Joseph du Testament hébreu de Nephtali.

Dans une étude complémentaire en cours d'achèvement, je montrerai que même dans les autres "Testaments" en grec, la note unanime est de faire comprendre qu'il ne faut pas s'unir à la lignée de Joseph, mais à celle de Juda.

© Menahem Macina

1^{ère} mise en ligne sur Academia.edu, le 22 février 2016

Mise à jour après corrections, 26 juin 2018